



## Pacte pour le vélo à Maisons-Laffitte



En tant que candidat à l'élection municipale de Maisons-Laffitte, je m'engage si je suis élu à :

### A. Aménager les axes principaux (créer de vraies pistes cyclables, continues et sécurisées)

	OUI	NON
1. Axe Poissy-Girouette-Cité / Pont-2°DB (D308 - Av de Gaulle)	X	
2. Axe Le-Pecq / Gare (D157 - Av St Germain)	X	
3. Axe Piscine-Cocteau / Entrée-Parc (rue de la Muette)	X	
4. Axe Piscine-Cocteau / Girouette-Cité (rues du Tir / Gros Murger)	X	
5. Axe Entrée-Parc / Fond-du-Parc (Av Eglé)	X	

**Commentaire :** - D308, D157 : travail avec les interlocuteurs Région et Département pour faire baisser le trafic en Nombre et en Tonnage, et l'association MDB (Mieux se Déplacer à Bicyclette) au niveau Ile de France.  
 - En attendant, envisager des itinéraires cyclistes alternatifs sur les voies communales.  
 - Réaménager les contre-allées de l'avenue Longueil en faveur des mobilités douces.  
 - Avenue Eglé : prolonger à minima jusqu'à place Colbert, en concertation avec l'ASP.

### B. Apaiser les voies de desserte

	OUI	NON
1. Adopter un PDU (Plan de Déplacement Urbain) permettant d'éviter la circulation de transit dans les quartiers résidentiels et les voies de desserte	X	
2. Fluidifier la circulation à vélo (double-sens cyclable, cédez le passage cycliste, zones de partage ...)	X	
3. Renforcer les infrastructures pour imposer le respect du plan par les automobilistes : ralentisseurs, chicanes, aménagements pour faire respecter les sens interdits...	X	
4. Limiter le trafic auto autour des zones sensibles (écoles)	X	

**Commentaire :** - Associer les experts (CEREMA, MDB, CASGBS) et les usagers du Collectif Vélo.  
 - Associer les commerçants concernés par le stationnement, pour rechercher des solutions de voies cyclables.  
 - S'assurer que les limiteurs de vitesses (ralentisseurs, etc...) n'induisent pas de surcroît de bruit pour les riverains, et sont compatibles pour les vélo-cargo, les triporteurs...  
 - Chicanes aménagées pour laisser les cyclistes aller en ligne droite, pour raison de sécurité.  
 - Bornes rétractables aux abords des écoles.

### C. Améliorer le stationnement

	OUI	NON
1. Affecter de nouveaux espaces au stationnement	X	
2. Créer un parking clos et sécurisé à la gare (Véligo)	X	
3. Augmenter le nombre d'arceaux dans la ville (pas seulement à la gare)	X	
4. Rendre la vidéo-surveillance plus efficace en ce qui concerne les vols de vélo	X	
5. Imposer au travers du PLU une capacité minimale de stationnement pour les vélos (immeubles collectifs, entreprises, habitation, pour résidents et visiteurs...)	X	

Jm

JJ

Commentaire : - *Etudier avec la SNCF la possibilité d'utiliser une partie de ses terrains.*  
 - *Réhabiliter le parking vélo désaffecté près de la gare des bus.*  
 - *Allouer de la capacité de la Police Municipale pour exploiter les vidéos.*  
 - *Les normes de stationnement privé seront étudiées à l'occasion d'une prochaine revue du PLU.*

#### D. Apporter une aide matérielle aux associations

	OUI	NON
1. Créer une Maison du Développement durable (atelier vélo, repair café...)	X	
2. Apporter une dotation en outillage pour atelier vélo	X	
3. Fournir et/ou stocker des vélos pour assurer les formations (adultes, enfants)	X	
4. Permettre et faciliter l'installation d'un stand en centre-ville pour livraisons de courses aux clients non motorisés	X	
5. Prêts de vélos cargos pour services aux habitants (enfants, anciens ...)	X	

Commentaire : - *Mise à disposition de locaux permanents pour l'atelier et le stockage de vélos (Vélo-école).*  
 - *Mise à disposition d'un stand au marché (et si possible av Longueil), avec réfrigération, pour les livraisons.*  
 - *Favoriser la création de micro-sociétés de service à la personne (Cf « Lulu dans la rue »), incluant des prestations légères en matière de vélo, ne concurrençant pas Techno' Bike*  
 - *Fournir du matériel de type « rosolies » pour favoriser les promenades intergénérationnelles*

#### E. Se donner des moyens ambitieux sur les mobilités douces

	OUI	NON
1. Nommer un Maire-adjoint aux mobilités	X	
2. Sanctuariser un budget de X% pour un Plan vélo communal		X
3. Instaurer un Comité d'usagers Mobilités	X	
4. Obtenir une révision du Plan vélo 2019-2026 de l'Agglo	X	

Commentaire : - *1<sup>er</sup> Maire adjoint « Environnement, Urbanisme et Mobilités », secondé d'un Conseiller avec Délégation plus spécialement en charge des Mobilités*  
 - *Consacrer un budget variable selon les années, pour répondre aux besoins définis par la politique de Mobilités douces*

#### F. Commentaire général ou observation personnelle

Commentaire :  
 - *Les mesures en faveur du vélo font partie du projet plus global de rééquilibrage entre les différentes mobilités (piétons, cyclistes, voitures, cheval, transports en commun), dans une optique de pacification des relations entre catégories d'usagers.*  
 - *Ceci nous permettra de rattraper notre retard en faveur des plus vulnérables (piétons, cyclistes).*  
 - *La vision des mobilités est de ré-enchanter le centre-ville, et de le rendre aux lieux de vie : places, terrasses, bancs, végétation, rues piétonnes qui contribuent à vivifier le commerce local.*

Fait à MAISON-S-LAPITTE Le 20 février 2020

Signature :

Jean-marc TRAW  
 JMT

JANICK GÉHIN

